PROGRAMME D'ADAPTATION ET DE RESTRUCTURATION DES PÊCHES DU PACIFIQUE

MANUEL DE RÉFÉRENCE

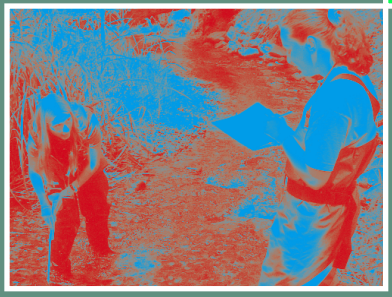

Pêches et Océans Canada

Développement des resources humaines Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 1999

Government of Canada Gouvernement du Canada

Produit par
La Direction Des Communications
Pêches et Océans Canada,
Région Pacifique
400 – 555 Rue West Hastings
Vancouver, C.-B. V6B 5G3

Visiter notre site Web: www.pac.dfo-mpo.gc.ca

Pour Information ou copies additionnelles, contacter (604) 666-0384

Cat. No. Fs 23-370 /1999F
ISBN 0-662-28056-3

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Pêches et Océans Canada

Restructurer la pêche

Pêche et Océans Canada 3
Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon 4
Développement des pêches 5
Pêche sélective 6
Promotion 7

Aider les gens et les collectivités à s'adapter

voir les trois sections ci-dessous

Reconstituer la ressource

Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur des salmonidés 8
Conservation et gérance de l'habitat 9
Mise en valeur des stocks stratégiques 9

Projets d'emploi

Développement des ressources humaines Canada 10
Prestations d'emploi et mesures de soutien 11
Exemples d'options visant à appuyer la restructuration des pêches, la diversification et la reconstitution des ressources 12

Développement économique des collectivités

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada 15
Sociétés d'aide au développement des collectivités 15
Planification stratégique 16
Financement des petites entreprises 16
Soutien technique aux petites entreprises 17
Initiative d'adaptation économique des collectivités 17
Fonds d'emprunt de l'industrie touristique 18

Programmes destinés aux Premières nations

Affaires indiennes et du Nord Canada 19
Programmes de développement économique communautaire . . 20
Industrie Canada 22
Adaptation de l'emploi et formation de DRHC à l'intention des Premières nations 23

Répertoires

Pêches et Océans Canada 24
Développement des ressources humaines Canada 25
Diversification de l'économie de l'Ouest 26
Affaires indiennes et du Nord Canada 28

Introduction

La dernière année a été marquée par de profonds changements dans l'industrie de la pêche au saumon sur la côte Ouest, des changements dans la façon de gérer la ressource, dans les conditions environnementales et dans la pêche au saumon ellemême. Le gouvernement fédéral a investi 400 millions de dollars sur une période de cinq ans pour augmenter les efforts visant à protéger et à reconstituer l'habitat du saumon, restructurer l'industrie de la pêche commerciale en réduisant davantage la flotte et en adoptant des pratiques plus sélectives, diversifier les revenus de la pêche et aider les gens et les collectivités à s'adapter aux changements qui surviennent actuellement.

Pour faire face à ces nouveaux changements dans l'industrie de la pêche au saumon dans le Pacifique et aux impacts qui en découlent pour les gens et les collectivités, Pêches et Océans Canada ainsi que DRHC ont mis sur pied des initiatives et des programmes à l'intention des travailleurs de tous les secteurs : Premières nations, pêche commerciale et pêche sportive. Diversification de l'économie de l'Ouest appuie le développement économique des collectivités touchées par la restructuration. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada aide les travailleurs des Premières nations qui désirent avoir accès aux programmes fédéraux d'adaptation à l'emploi et de développement économique.

Ce manuel de référence décrit brièvement les programmes qui sont actuellement offerts pour aider les gens, les entreprises et les collectivités à s'adapter aux changements qui touchent l'industrie de la pêche au saumon. Si vous avez des questions sur des programmes en particulier ou désirez participer à un ou plusieurs programmes, veuillez communiquer avec les personnes ressources aux numéros indiqués ou passer à un des bureaux locaux dont l'adresse figure dans le répertoire à la fin du document.

Pêches et Océans Canada

Pêches et Océans Canada a uni ses efforts à ceux des pêcheurs et des collectivités de la ColombieBritannique afin de restructurer la pêche au saumon dans le Pacifique. Des études ont conclu qu'il est nécessaire de restructurer davantage cette pêche si l'on veut qu'elle soit durable. Dans un rapport commandé par la province de la ColombieBritannique, *Coping with the Coho Crisis*, l'auteur, Parzival Copes, écrit que la nécessité de réduire la taille de la flottille de pêche au saumon ne fait aucun doute. De plus, dans son rapport final intitulé *Fishing for Money*, le commissaire provincial à la protection de l'emploi conclut que l'industrie, telle que nous la connaissons maintenant, n'a aucune chance de survie si aucun changement fondamental n'est apporté.

Au cours de vastes consultations menées auprès des collectivités à l'échelle de la province avant l'ouverture de la saison de pêche de 1998, Pêches et Océans Canada a recueilli des recommandations similaires de la part des regroupements de pêcheurs commerciaux, sportifs, des Premières nations et des groupes axés sur la conservation.

Les recommandations des intervenants ont contribué à mettre au point plusieurs nouveaux programmes. Le projet de restructuration des pêches comprend entre autres le retrait volontaire des permis, la pêche sélective et la diversification visant de nouvelles espèces ou des espèces sousexploitées. Pêches et Océans Canada alloue également des fonds pour appuyer les efforts de commercialisation visant à promouvoir une pêche sportive axée sur la conservation. En outre, le MPO investira des sommes considérables dans les programmes de reconstitution de la ressource pour protéger et remettre en état l'habitat du saumon et mettre en valeur de façon stratégique les salmonidés.

Restructurer la pêche

Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon

Les objectifs de ce programme sont les suivants:

- atteindre les objectifs de conservation en réduisant considérablement le nombre de bateaux de la flotte de pêche saumonière commerciale ;
- réduire le degré de dépendance à l'égard d'une ressource saumonière fluctuante;
- assurer des revenus plus durable pour les travailleurs restants;
- à long terme, s'attaquer aux questions connexes en matière d'allocation de la ressource.

Le Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon fonctionne sur une base volontaire suivant un processus d'enchères inversées qui sont faites lors d'une série de rondes d'appels d'offres. Les participants admissibles sont tous les propriétaires de bateaux de pêche au saumon titulaires, en bonne et due forme, de permis à droits complets ou réduits ayant demandé et obtenu en 1997 un permis de pêche commerciale au saumon applicable à un bateau. Toute demande faite par un participant dont la propriété du bateau est en litige sera rejetée.

Un comité consultatif examinera les offres qui sont regroupées selon les catégories suivantes :

- bateau ayant des permis de pêche au saumon seulement dont l'offre du propriétaire consiste à remettre tous les permis de pêche au saumon applicables au bateau;
- bateau ayant des permis de pêche au saumon seulement dont l'offre du propriétaire consiste à remettre une partie de ses permis de pêche au saumon;
- bateau ayant un ou des permis de pêche au saumon avec des permis applicables à d'autres pêches assujetties à des quotas;
- bateau ayant un ou des permis de pêche au saumon avec des permis applicables à d'autres pêches non assujetties à des quotas.

On évalue ensuite les offres d'après leur valeur. Cependant, le comité consultatif peut utiliser d'autres facteurs de comparaison, comme la longueur du bateau, les types d'engins utilisés, la sélectivité des engins, les prises antérieures, l'âge ou le lieu de résidence des propriétaires de bateaux, la réduction visée par engin et par secteur et les allocations attribués par engin et secteur.

Le retrait des permis de pêche commerciale au saumon s'effectue selon un processus d'enchères inversées, qui est compétitif. Les offres sont évaluées et classées par rapport aux offres provenant d'autres détenteurs de permis ayant des bateaux de même longueur et utilisant le même type d'engin. Les

participants estiment la valeur que représente pour eux le retrait permanent d'un ou de plusieurs permis de pêche au saumon et présentent ensuite leur offre. Toutes les offres sont étudiées par un comité consultatif indépendant, qui formulera des recommandations au Directeur général régional de la Région du Pacifique. Ce comité sera composé de six membres : un président, 2 pêcheurs indépendants et 3 spécialistes des engins de pêche.

En avril 1999, on avait achevé deux rondes d'appels d'offres, et une troisième va finir à la fin de l'année.

Pour plus d'informations, contacter la ligne 1-877-666-0836.
À Vancouver et les régions aux alentours 666-0836
ou Rita Purdon au (604) 666-4775

Développement des pêches

Pêches et Océans Canada mène plusieurs projets en ColombieBritannique pour promouvoir le développement de nouvelles pêches. Dans un premier temps, en 1995, le MPO et le ministère des Pêches de la ColombieBritannique ont signé un protocole d'entente sur la diversification des pêches et des produits de la mer en vue de coordonner l'élaboration et l'administration de politiques dans ce domaine.

Dans un deuxième temps, le Ministère a mis en oeuvre le Programme de développement de la pêche dans le cadre du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes. Le Programme de développement des pêches vise à établir des pêches et une industrie aquacole durables et viables.

Le Programme comprend les trois volets suivants :

- **Exploiter de nouvelles espèces et étendre les pêches existantes à des espèces sousexploitées.** Pour faire en sorte que les propositions de nouvelles pêches répondent aux critères de conservation du Ministère, une aide est offerte pour recueillir de l'information sur la biologie des espèces visées et sur l'incidence de la pêche sur les espèces et l'écosystème. Les résultats obtenus permettront au Ministère et à l'industrie de déterminer quel est le potentiel commercial des stocks et de quelle façon il faut structurer la pêche.
- **Accroître la valeur de ces pêches.** Une aide est offerte pour examiner de quelle façon on peut mettre en valeur des espèces nouvelles et sousexploitées en favorisant de meilleures techniques de pêche, de manutention et de transformation, la préparation d'un produit de qualité supérieure et une mise en marché appropriée. Les résultats obtenus contribueront à la viabilité des pêches sur le plan commercial.
- **Explorer de nouvelles avenues en aquaculture.** Une aide est offerte pour évaluer l'applicabilité de techniques aquacoles à de nouvelles espèces. Les résultats obtenus fourniront de l'information quant aux impacts sur les plans biologique et technique et sur l'habitat, information dont bénéficieront les nouvelles exploitations aquacoles commerciales.

Pour plus d'informations, communiquez avec Dan Clark au (250) 756-7327 ou Fiona Scurrah au (250) 627-3455

Pêche sélective

Le Canada et quelque soixante autres pays ont adhéré à un Code de conduite international pour une pêche responsable. Pêches et Océans Canada entend respecter ce code en mettant en place un nouveau programme de gestion axé sur la conservation. La pêche sélective, qui est la pierre angulaire de ce plan, contribuera à maintenir une pêche au saumon durable et à protéger les stocks affaiblis en ColombieBritannique.

Les pratiques de pêche au saumon traditionnelles consistent à exploiter la ressource dans les pêches de stocks mixtes, c'estàdire dans des secteurs fréquentés par des poissons provenant d'espèces et de stocks différents. La pêche sélective limite l'exploitation des espèces affaiblies, comme le coho, le quinnat et le saumon arcenciel, tout en permettant l'exploitation des stocks de saumons plus forts. Les méthodes de pêche sélective sont la preuve qu'il est possible d'atteindre des objectifs de conservation sans que cela nuise à l'exploitation d'autres espèces. Selon Don Lawseth, coordonnateur de la pêche sélective au MPO, plus les pêcheurs utiliseront des techniques de pêche sélective, plus les possibilités de pêche s'en trouveront accrues.

Tous les secteurs, les Premières nations, les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs sportifs ont joué un rôle dans le développement de méthodes et de techniques de pêche sélective. Par le biais de consultations, de pêches pilotes expérimentales, de nouvelles mesures axées sur la conservation et d'ateliers de sensibilisation, le Ministère aide les pêcheurs de ces trois secteurs à exploiter les ressources halieutiques de façon plus sélective. Pêches et Océans Canada continuera d'encourager l'utilisation des méthodes existantes de pêche sélective qui ont donné de bons résultats au cours de la saison de 1998. Le MPO fournira également une aide financière pour le développement et l'essai de nouvelles technologies ou la modification des engins actuels pendant une période de transition de trois ans.

Au cours de l'année, le MPO a appuyé 40 projets expérimentaux, dont des initiatives portant sur la modification des engins et des méthodes de pêche, l'essai de nouvelles techniques de pêche et des projets visant à améliorer la sélectivité des pêches autochtones à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles.

Dans le cadre des consultations en cours sur la pêche sélective menées auprès des pêcheurs, un atelier technique de l'industrie à l'intention de tous les secteurs a été tenu du 3 au 5 novembre 1998, et deux autres ont eu lieu dans l'année 1999 pour discuter des acquis tirés des expériences antérieures et explorer différentes idées mises de l'avant par les participants lors de ces ateliers.

Pour plus d'informations, communiquez avec les personnes cidessous :

Côte Nord	*Jim Steward*	*(250) 627-3421*
	Todd Johansson	*(250) 627-3475*
Côte Sud	*Gord Currie*	*(250) 756-7255*
Fleuve Fraser/eaux intérieures		
Pêche commerciale	*Jim Echols*	*(604) 666-2370*
Pêche sportive	*Devona Adams*	*(604) 666-6512*
Coordonateur régional	*Don Lawseth*	*(250) 756-7003*

Promotion

Pêches et Océans Canada s'est engagé à fournir au public, et notamment au milieu de la pêche récréative, une information exacte, factuelle et à jour sur les possibilités de pêche récréative. De concert avec la Commission canadienne du Tourisme, le Sport Fishing Institute et le ministère du Tourisme de la ColombieBritannique, le Ministère organise une campagne de promotion visant à encourager les pêcheurs sportifs à venir en ColombieBritannique et à dissiper l'impression négative que la côte est fermée. L'objectif de cette campagne est également de faire la promotion de la pêche axée sur la conservation et de la pratique d'une pêche sportive sélective par le biais de foires commerciales, de la publicité imprimée et de programmes de sensibilisation du public.

Pour plus d'informations, communiquez avec Deborah Phelan au (604) 666-8675

Aider les gens et les collectivités à s'adapter

Voir les sections suivantes sur les Projets d'emplois, le Développement économique des collectivités et les Programmes destinés aux Premières nations.

Reconstituer la ressource

Les principaux éléments de l'Opération de 100 millions de dollars visant à reconstituer la ressource sont les suivants :

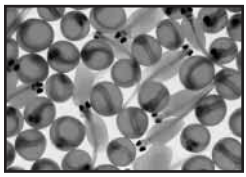

- Restaurer l'habitat dégradé et reconstituer les stocks de saumons affaiblis en prolongeant le Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur des salmonidés.
- Encourager la gérance communautaire des bassins hydrographiques en nommant des coordonnateurs et des auxiliaires de la gérance de l'habitat pour aider les groupes communautaires, l'industrie, les autorités locales et les volontaires à protéger efficacement l'habitat.
- Reconstituer les stocks de saumons menacés, comme les cohos, par le biais de la mise en valeur des stocks stratégiques.

Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur des salmonidés

Ce programme vise à protéger les stocks de saumons de la côte Ouest et à améliorer la qualité et la quantité des habitats du poisson qui s'y trouvent. Un financement est accordé à diverses communautés, aux groupes de pêcheurs et aux Premières nations qui travaillent en partenariat avec le ministère des Pêches et des Océans. Nombre de projets sont conçus pour renforcer les stocks de cohos affaiblis.

Au nombre des projets subventionnés par ce programme figurent la restauration de l'habitat du poisson, la reconstitution des stocks de saumons par le biais de la mise en valeur, la cartographie des habitats, la surveillance de l'abondance des stocks et l'amélioration de la gérance des bassins hydrographiques. Les demandes de financement pour des projets sont évaluées en fonction de certains critères comme l'importance de la conservation et/ou de l'habitat pour les stocks visés, ainsi que l'existence de partenariats.

Pour plus d'informations, communiquez avec Gary Logan au (604) 666-6810
Site Web : http://www-heb.pac.dfo-mpo.gc.ca/heb/home.htm

Conservation et gérance de l'habitat

On s'emploie actuellement à créer un réseau de nouveaux postes pour aider les collectivités à protéger l'habitat du poisson et à améliorer la gérance des bassins hydrographiques dans toute la ColombieBritannique et au Yukon.

Ces postes, qu'on désigne par les titres d'auxiliaires de l'habitat, coordonnateurs de la gérance et protecteurs de l'habitat, sont des éléments clés du programme de gérance et de protection de l'habitat. Les titulaires de ces nouveaux postes aideront les collectivités, les groupes responsables de la gérance, l'industrie, les Premières nations et les organismes gouvernementaux à limiter de façon plus efficace la détérioration des habitats. Ils veilleront en outre à défendre l'importance du poisson et de son habitat, participeront à la planification des bassins versants et feront la promotion de l'utilisation durable des terres et des ressources en eau.

Ces nouveaux postes viendront renforcer et compléter le programme actuel du Ministère en matière d'habitat, dont le travail des conseillers communautaires, qui appuient les groupes responsables d'activités de mise en valeur et de gérance, ainsi que le personnel sur le terrain chargés des questions d'habitat.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mark Johnson au (604) 666-6831
Site Web : http://www-heb.pac.dfo-mpo.gc.ca/heb/home.htm

Mise en valeur des stocks stratégiques

On s'emploie activement à trouver des solutions aux graves problèmes de conservation des stocks de saumons, en particulier du coho, au moyen de la mise en valeur des stocks stratégiques. Cette opération consiste à utiliser les écloseries du gouvernement fédéral pour rétablir les stocks menacés d'extinction. Le programme vise notamment les stocks de cohos affaiblis des bassins hydrographiques de la Thompson et du cours supérieur de la Skeena, de même que le quinnat d'été de la Puntledge.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Brian Pearce au (604) 666-3909

Projets d'emploi

Développement des ressources humaines Canada

Depuis l'annonce faite par l'ancien ministre des Pêches et des Océans, David Anderson, du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique(PARPP), Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a renforcé de façon significative les ressources humaines affectées à ce programme à l'intention des gens et des collectivités côtières qui sont les plus touchés. Les fonds accordés servent à appuyer les initiatives et les programmes qui aident les gens à s'adapter aux changements dans l'industrie de la pêche, qu'il s'agisse de les préparer à un emploi dans un secteur autre que les pêches, d'ajouter ou de remplacer des emplois dans le secteur des pêches grâce à de nouvelles activités, ou de rechercher d'autres possibilités d'adaptation.

Dans les quatre dernières années, DRHC a investi plus de 52 millions de dollars pour aider les travailleurs de l'industrie de la pêche au saumon en ColombieBritannique à s'adapter aux changements (361 projets ont aidé plus de 17 500 travailleurs). Le réseau de Centres de ressources humaines de DRHC continue d'offrir un vaste éventail de programmes à l'échelle des collectivités locales, qui comprennent les services d'aide à l'emploi, de formation et de développement des compétences, les subventions salariales, l'aide à la mobilité, le développement des compétences et des ressources des communautés, le travail indépendant et la création d'emplois.

Le Programme d'adaptation et de restructuration de la pêche dans le Pacifique accordera encore pendant trois ans des fonds additionnels à DRHC pour aider les gens et les collectivités à s'adapter. Le Programme a maintenant entamé sa deuxième année d'existence, et DRHC s'est engagé à fournir une aide maximale à ses clients. On continuera d'attribuer des fonds à de nouveaux projets qui aideront les travailleurs à se trouver des emplois durables. DRHC a également conclu une entente avec cinq organisations autochtones dans le cadre des ententes bilatérales régionales en vue de fournir des programmes et des services d'adaptation à l'emploi aux travailleurs de l'industrie des pêches autochtones.

Tous les gens qui ont été touchés par les fermetures de la pêche au saumon sont admissibles aux programmes de DRHC, qu'ils aient droit ou non à l'assurance emploi. Cela concerne donc les pêcheurs commerciaux, les travailleurs des usines de transformation, les pêcheurs autochtones, les guides de pêche sportive, les employés des pourvoiries, les fournisseurs d'agrès et d'équipement de pêche sportive, les travailleurs du secteur touristique, et d'autres entreprises ou personnes touchées par la baisse des revenus des économies locales tributaires de la pêche sportive et commerciale.

Nous présentons ici un sommaire des options d'adaptation de DRHC conformément à l'annonce du 19 juin 1998 relative à l'adaptation et à la restructuration des pêches dans le Pacifique, ainsi que certains exemples illustrant la façon dont ces options peuvent appuyer la restructuration des pêches, la diversification et la reconstitution de la ressource. Pour obtenir plus de détails sur ces options, veuillez communiquer avec le Centre des ressources humaines du Canada de votre localité. Vous trouverez les coordonnées des bureaux à la fin du manuel.

Prestations d'emploi et mesures de soutien

Programmes et buts visés :

- **Subventions salariales ciblées**
  Aider les personnes sans emploi à acquérir des compétences et de l'expérience en accordant des subventions aux employeurs qui les embaucheront.
- **Travail indépendant**
  Collaborer avec des partenaires travaillant au développement économique des collectivités pour aider les personnes sans emploi à mettre sur pied leur propre entreprise.
- **Partenariats pour la création d'emploi**
  Collaborer avec des partenaires des collectivités pour aider les personnes sans emploi à trouver du travail en acquérant de l'expérience et grâce à des activités de développement du marché du travail liées aux plans de développement économique locaux.
- **Création d'emplois pour des périodes déterminées *(pour les personnes non admissibles à l'assuranceemploi)***
  Soutenir les activités de développement d'emplois communautaires qui fournissent aux personnes sans emploi des possibilités de travail à court terme leur permettant d'acquérir de l'expérience et des compétences transférables qui les aideront à réintégrer la population active.
- **Formation et développement des compétences**
  Aider les personnes sans emploi à accroître leurs compétences et à en acquérir de nouvelles.
- **Partenariat touchant les marchés locaux de l'emploi**
  Créer des partenariats en vue d'élaborer des stratégies cohérentes d'adaptation pour aider les personnes sans emploi.
- **Aide à la mobilité**
  Aider les personnes sans emploi qui sont prêtes à quitter de façon permanente leur lieu de résidence pour trouver du travail ailleurs.
- **Services d'aide à l'emploi**
  Établir des contrats entre DRHC et organismes et institutions communautaires pour fournir des services aux personnes sans emploi.

Exemples d'options visant à appuyer la restructuration des pêches, la diversification et la reconstitution des ressources

Restructuration des pêches

DRHC fournit un soutien aux projets visant le développement économique des collectivités touchées par les bouleversements causés par la réduction de la flottille. Dans le cadre de ces projets, DRHC se chargera de l'aspect du développement des ressources humaines.

> EXEMPLE : Des travailleurs de l'industrie de la pêche qui choisissent de quitter l'exploitation commerciale traditionnelle du saumon pour créer leur propre entreprise dans le secteur de l'écotourisme bénéficient des services de DRHC, qui les aide à acquérir les compétences nécessaires à d'autres secteurs d'emploi.

✓ *PROGRAMMES RECOMMANDÉS : Subventions salariales ciblées et Services d'aide à l'emploi.*

Formation et développement des compétences

DRHC assumera les coûts de formation et les dépenses de subsistance des travailleurs qui ont perdu leur emploi pour leur permettre d'acquérir des compétences en vue d'obtenir un emploi dans un secteur différent.

On convient normalement de l'aide accordée et du partage des coûts avec le demandeur.

> EXEMPLE : Un travailleur de l'industrie de la pêche désirant quitter l'industrie cherche à acquérir une formation en tant que réparateur de matériel informatique. Le cours qui commence au début de janvier 1999 durera 12 mois. On convient que l'aide financière qui sera accordée à ce travailleur couvrira la moitié des coûts de formation, plus des frais de subsistance de 350 $ par semaine pour toute la durée du cours.

Déménagement

DRHC fournira une aide aux travailleurs de l'industrie de la pêche ayant perdu leur emploi qui sont prêts à quitter de façon permanente leur lieu de résidence pour aller habiter dans un endroit où ils pourront se trouver du travail. Une aide financière leur sera accordée pour défrayer une partie des coûts liés à la recherche d'un emploi, d'une maison et au déménagement du participant et de sa famille.

> NOTE : On accordera une priorité à ceux qui ont peu ou pas de possibilité de trouver un emploi dans leur localité en leur donnant accès à des emplois disponibles dans d'autres localités.

Diversification des pêches

DRHC appuie le développement et la diversification des pêches lorsque cela permet de créer de nouveaux emplois, c.àd. que le Ministère accordera son appui aux nouvelles techniques de pêche qui viseraient l'exploitation d'espèces souspêchées, la transformation de fruits de mer à valeur ajoutée et l'exploitation de nouveaux produits de la mer.

NOTE : Dans les trois dernières années, DRHC a travaillé en étroite collaboration avec le secteur privé, le Seafood Council de la ColombieBritannique, ainsi que d'autres gouvernements et organismes non gouvernementaux afin de diversifier les pêches et de créer de nouvelles possibilités d'emplois à l'extérieur de l'industrie saumonière. Pour ce qui est des propositions et des projets de diversification qui ont une incidence sur les pêches dans le Pacifique, DRHC consultera Pêches et Océans Canada, le ministère des Pêches de la ColombieBritannique et, au besoin, des organismes industriels pour en évaluer la viabilité et la durabilité avant de considérer toute demande d'aide financière dans le cadre d'un programme de DRHC.

PROGRAMMES RECOMMANDÉS : Fonds transitoire pour la création d'emplois, Programme de partenariat avec le marché du travail local et Aide au travail indépendant.

Expérience de travail

DRHC a un programme de subventions salariales qui vise à aider les personnes à occuper un emploi à long terme en leur offrant une expérience directe de travail. Ce programme incite les employeurs à embaucher certains travailleurs qu'ils n'auraient pas songé à recruter autrement.

EXEMPLE : Une travailleuse d'une usine de transformation du poisson décide de se retirer de cette industrie et trouve un employeur qui est prêt à lui offrir un emploi sur une chaîne d'assemblage de pièces pour ordinateurs mais qui hésite à lui verser son plein salaire au cours de la période de formation. Pour encourager l'employeur à embaucher cette travailleuse d'usine sans emploi et lui permettre d'acquérir l'expérience de travail nécessaire, DRHC offrirait une subvention salariale à l'employeur pour l'aider à compenser les charges salariales.

PROGRAMME RECOMMANDÉ : Subventions salariales ciblées.

Développement économique de la collectivité

DRHC soutient les initiatives qui visent à créer de nouveaux emplois durables au sein des collectivités touchées par les changements dans l'industrie. La contribution de DRHC servira à appuyer tous les aspects du développement des ressources humaines associés aux initiatives de développement économique.

EXEMPLES :

- DRHC peut conclure un partenariat avec des entreprises du secteur privé comme les usines de transformation du poisson qui désirent diversifier et étendre leurs activités de transformation à des espèces marines autres que le saumon. Le renforcement de leur capacité permettrait de créer de nouveaux emplois.
- La création d'emplois pour une période déterminée peut appuyer la création de partenariats axés sur le développement économique des collectivités susceptibles d'entraîner la création d'emplois durables pour les participants et d'améliorer les perspectives économiques des collectivités dans leur ensemble.

✓ *PROGRAMMES RECOMMANDÉS : Subventions salariales ciblées, Projets de création d'emplois pour une période déterminée et Fonds transitoire pour la création d'emplois.*

Reconstitution de la ressource et remise en état de l'habitat

DRHC appuie les activités liées à la conservation des ressources halieutiques (incluant la restauration de l'habitat, les initiatives de mise en valeur des stocks, l'utilisation de nouvelles technologies pour l'exploitation et la transformation des poissons, etc.) lorsque les projets proposés peuvent faire la preuve qu'ils créent de nouveaux emplois durables.

NOTE : Le milieu d'affaires a insisté pour qu'on n'exécute ni n'attribue de fonds aux programmes qui forment des travailleurs compétents dans des domaines où ils ne se trouveraient aucun emploi lié à leurs « nouvelles » compétences. On s'attend à ce que Pêches et Océans Canada et le secteur privé jouent un rôle actif en fournissant des renseignements sur l'offre et la demande pour des travailleurs spécialisés dans des domaines de travail spécifiques. (Pour plus d'informations sur les lignes directrices de Pêches et Océans Canada, communiquez avec Gary Logan au 6666810).

✓ *PROGRAMMES RECOMMANDÉS : Subventions salariales ciblées et Formation et développement des compétences.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO)

Diversification de l'économie de l'Ouest s'emploie activement à aider les collectivités côtières de la ColombieBritannique à répondre aux besoins locaux en matière d'adaptation. DÉO travaille de concert avec ses partenaires locaux, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), qui sont le mieux placées pour aider les gens, les petites entreprises et les collectivités à s'adapter à l'évolution de l'industrie des pêches.

L'approche adoptée par DÉO vise à constituer des ressources locales permettant aux collectivités d'identifier ellesmêmes des débouchés et de mettre sur pied des initiatives. La priorité est constamment donnée au soutien des collectivités qui formulent des solutions locales.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Les 13 SADC côtières de la ColombieBritannique ont mis en œuvre les initiatives cidessous :

- accorder des prêts aux petites entreprises dans le secteur océanologique et à des anciens pêcheurs qui cherchent un emploi autonome;
- embaucher des coordonnateurs de l'adaptation des pêches pour aider les collectivités à élaborer des stratégies d'adaptation locale et des projets locaux et à aider les pêcheurs à avoir accès aux programmes gouvernementaux;
- tenir des foires d'information pour les petites entreprises pour faire connaître les débouchés ainsi que les programmes et services offerts aux petites entreprises par le gouvernement fédéral;
- repérer les possibilités d'investissement locales;
- travailler ensemble à des projets de développement touchant l'ensemble de la côte.

L'annonce faite le 19 juin 1998 a permis la mise en place de nouvelles ressources pour aider les collectivités touchées par la restructuration. Le gouvernement fédéral collabore avec les collectivités et les petites entreprises à la diversification de l'économie locale. Parmi les initiatives financées par DÉO, mentionnons : l'Initiative d'adaptation économique communautaire (IAÉC), d'une durée de trois ans.

Pour de plus amples informations, communiquez avec George Lerchs au (604) 681-7130. Community Futures Development Association of BC
Site Web : http://www.communityfutures.ca

Planification stratégique

Le conseil d'administration des SADC surveille les changements qui surviennent au sein des collectivités et adapte la planification de façon à contribuer au succès du développement économique. Chaque société compte parmi son personnel professionnel des analystes des systèmes de gestion, des chargés de prêts et des coordonnateurs de projet qui assurent la planification du développement communautaire et l'établissement de petites entreprises.

Les SADC peuvent aider leurs collectivités en offrant des analyses locales et en mettant en oeuvre une planification stratégique pour régler les problèmes locaux.

Financement des petites entreprises

Le gouvernement du Canada alloue à chacune des SADC un budget d'opérations et leur donne accès à un fonds d'investissement qui leur permet de fournir l'aide technique et financière nécessaire au démarrage de nouvelles entreprises locales. Chaque SADC gère son propre fonds d'investissement qu'elle utilise pour accorder des prêts remboursables, jusqu'à concurrence de 125 000 $, à des membres de sa collectivité qui désirent lancer leur entreprise ou accroître leurs activités commerciales et qui ont de la difficulté à obtenir du financement dans d'autres institutions.

Les SADC mettent également à la disposition des gens des fonds gouvernementaux pour promouvoir la diversification des économies des collectivités côtières. Le Fonds spécial des pêches des SADC finance les petites entreprises qui veulent s'occuper d'activités dans le secteur des pêches et de l'océanologie. Les investissements admissibles peuvent toucher, entre autres :

- l'exploitation de nouvelles espèces ou d'espèces souspêchées;
- des activités de transformation de poisson à valeur ajoutée, de commercialisation et d'exportation;
- le développement et la promotion de produits touristiques écologiques et maritimes;
- le développement de produit de la pêche sportive et la commercialisation;
- des prêts et autres investissements pour les pêcheurs et les anciens pêcheurs pour faciliter l'adaptation économique en les aidant à diversifier leurs activités en créant des petites entreprises à l'extérieur du secteur de la pêche ou de l'océanologie.

Soutien technique aux petites entreprises

Outre le financement, les Sociétés d'aide au développement des collectivités fournissent divers services de soutien technique pour répondre aux besoins spécifiques des petites entreprises locales. Le soutien technique offert par les SADC comprend des services d'aide à l'élaboration de plans d'affaires, de conseils et de planification financière, de mise en marché, de préparation au marché des exportations et de développement des sources d'approvisionnement.

Pour de plus amples informations, communiquez avec George Lerchs au (604) 681-7130. Community Futures Development Association of BC
Site Web : http://www.communityfutures.ca

Initiative d'adaptation économique des collectivités (IAEC)

L'initiative visant la diversification économique des collectivités a été annoncée le 12 janvier 1999. Cette initiative est financée par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO) dans le cadre du programme fédéral de restructuration et d'adaptation. Elle est administrée par un comité directeur constitué d'intervenants locaux comprenant des représentants de l'Union des municipalités de la C.-B., des collectivités autochtones, des SADC et du gouvernement fédéral.

L'IAÉC vise à financer des projets dans les collectivités autochtones et non autochtones de la C.B. touchées par les changements dans la pêche du saumon pour répondre aux priorités d'adaptation locales, aux besoins, trouver des débouchés et des solutions qui ont montré l'aide de la collectivité et qui se traduisent par :

- des investissements stratégiques locaux, régionaux, côtiers et océanologiques à long terme;
- un transition pour les pêcheurs de saumon vers d'autres activités économiques durables.

Les lignes directrices suivantes sont appliquées à des projets présentés au comité directeur aux fins d'approbation. Les demandeurs devront montrer que leur projet :

- contribue à la diversification de l'économie locale;
- présente des résultats tangibles et directs comme la création d'emplois et une augmentation de l'embauche;
- entraîne le développement durable;
- bénéficie d'une aide communautaire;
- constitue un moyen pour aller chercher d'autres sources de financement (privées ou publiques);

- n'est pas admissible à un financement dans le cadre d'un programme existant.

Le comité directeur favorisera les projets qui présentent la plus grande chance d'aller chercher d'autres sources de financement. Le niveau de financement sera appliqué au cas par cas afin de maintenir la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins, en particulier ceux de très petites collectivités éloignées où l'accès à d'autres sources de financement peut être très restreint.

Pour de plus amples informations, communiquez avec votre Community Futures Development Corporation locale.

Fonds d'emprunt de l'industrie touristique

Le programme d'emprunt de l'industrie touristique a été conçu pour répondre à vos besoins spécifiques et financer des projets qui normalement n'obtiendraient pas l'appui des institutions financières classiques :

- mise en marché et promotion d'activités dans les secteurs suivants: écotourisme, tourisme d'aventure et de plein air, tourisme culturel et patrimonial et autre secteurs connexes;
- modernisation acceptable des installations et du matériel;
- formation des cadres et du personnel axée sur la fourniture de services;
- fonds de roulement en prévision de l'accroissement des ventes;
- accès aux services d'experts en vue d'améliorer le rendement de l'entreprise;
- achat et utilisation de nouvelles technologies.

On a prévu des modalités de remboursement à long terme et souples pour vous permettre de disposer d'un bon fonds de roulement tout au long de l'année.

Le Programme de prêts pour la pêche récréative est l'une des nombreuses grandes options de financement offertes par les Services d'accès aux capitaux de DÉO. Nos préposés du Service à la clientèle vous fourniront des renseignements et de précieux conseils sur diverses options de financement. De plus, ils vous aideront à déterminer si vous êtes admissibles aux programmes qui correspondent le mieux à vos besoins.

En outre, notre vaste réseau d'experts vous aidera à avoir accès aux capitaux nécessaires à la croissance de votre entreprise et pourra vous fournir de l'information sur les sujets suivants :

- planification financière et développement de votre entreprise;
- exportation et commerce;
- vente de biens et services au gouvernement;
- autres produits, services et programmes de soutien gouvernementaux.

Pour de plus amples renseignements sur les services aux entreprises offerts par Diversification de l'économie de l'Ouest, communiquez avec le bureau régional de Vancouver au 1-888-338-9378.

Programmes destinés aux Premières nations

Affaires indiennes et du Nord Canada

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a participé à des consultations avec les Premières nations et il travaille en étroite collaboration avec Pêches et Océans Canada, Développement des ressources humaines Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest dans le cadre de cette initiative. Le rôle principal d'AINC consistera à faciliter la mise en oeuvre de cette initiative qui s'adresse aux Premières nations. Le Ministère fournira des informations sur le programme aux collectivités autochtones et travaillera en partenariat avec les autres ministères fédéraux parrains pour veiller à ce que sa mise en oeuvre tienne compte de l'impact des changements dans l'industrie de la pêche sur les collectivités autochtones, en particulier les villages isolés et les collectivités le plus durement touchées.

AINC continuera de travailler en partenariat avec Industrie Canada, DÉO, DRHC et les Premières nations afin de financer le développement économique dans les collectivités les plus touchées par la restructuration.

Le gouvernement fédéral est conscient des répercussions à long terme que ce changement aura sur les collectivités autochtones de la côte et il a la ferme intention de veiller à ce que les programmes mis sur pied par les ministères parrains tiennent compte des besoins de ces collectivités. Il importe de souligner que les collectivités autochtones de la côte et les pêcheurs autochtones auront accès à la totalité des programmes et services que le gouvernement fédéral met à la disposition de ceux qui sont touchés par la restructuration de la pêche au saumon dans le Pacifique. Les programmes et services comprennent les initiatives du MPO, comme la nonperception des droits de permis et le versement d'indemnités pour couvrir des frais engagés avant la saison et des programmes pour les villages isolés.

Les pêcheurs autochtones auront droit à tout un éventail de services de DRHC au niveau local, et DRHC attribuera des fonds additionnels aux organismes des Premières nations en vertu des ententes bilatérales régionales. DÉO mettra sur pied des services d'appoint supplémentaires à l'intention des villages isolés.

Programmes de développement économique communautaire

Dans la Région de la ColombieBritannique, AINC a accordé du financement à 11 Conseils de bandes, 3 sociétés de financement des Autochtones et 125 **Organismes de développement économique communautaire (ODEC).** Le financement par les ODEC vise à soutenir les activités de développement économique dans les collectivités. L'allocation de fonds par l'ODEC repose sur une formule qui tient compte de la population. Les activités de l'ODEC varient selon les priorités locales. Les fonds peuvent être utilisés pour embaucher des agents de développement économique, appuyer des programmes de formation/d'embauche, contribuer à la planification du développement commercial/communautaire, et/ou soutenir le démarrage ou l'expansion des entreprises.

Personne-ressource : Les services d'allocations, bureau régional d'AINC, au (604) 666-5171, ou David Hooper, bureau régional d'AINC, au (604) 666-7762

AINC joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la **Stratégie fédérale d'acquisitions pour les entreprises autochtones. Cette stratégie fournit aux entreprises autochtones** un plus grand nombre de débouchés pour offrir des produits et services à tous les ministères fédéraux. La stratégie n'offre aucun financement, mais établit des liens entre des fournisseurs autochtones potentiels et des acheteurs du gouvernement fédéral.

Personne-ressource : David Hooper, bureau régional d'AINC, au (604) 666-7762

AINC fournit un appui à l'industrie touristique autochtone, en travaillant en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et des exploitants d'entreprises touristiques autochtones. Des ressources sont mises à la disposition des entreprises pour les aider à mettre en œuvre des projets pilotes et pour créer des agences de tourisme autochtones à l'échelle régionale et nationale. Dans la Région de la ColombieBritannique, l'organisation d'activités touristiques se fait en consultation avec l'association du tourisme autochtone de la Colombie Britannique, qui regroupe les exploitants d'entreprises touristiques autochtones.

Personne-ressource : David Hooper, bureau régional d'AINC, au (604) 666-7762, ou Allan Frost, AINC-Ottawa, au (819) 953-2028

Le Fonds pour la création de possibilités économiques (FCPÉ) a été mis sur pied par AINC à titre expérimental. Il vise à fournir une partie de la mise de fonds nécessaire pour qu'un ODEC subventionné par AINC garantisse son emprunt et/ou attire un partenaire d'affaires pour démarrer une entreprise ou en accroître les activités. Ce fonds de développement économique n'a pas été conçu pour être une principale source de financement. Aux fins de l'évaluation, les projets doivent être accompagnés d'un plan d'affaires complet et d'une attestation de l'existence d'autres sources de financement. À l'heure actuelle, les projets soumis sont évalués par le bureau régional qui fait des recommandations, puis ils sont approuvés par l'administration centrale. Dans la Région de la ColombieBritannique, nous étudions actuellement en partenariat avec les Sociétés autochtones de financement (SFA) d'autres options visant un processus de présentation, d'évaluation et d'approbation des projets financés

par le Fonds pour la création de possibilités économiques.

Personne-ressource : David Hooper, bureau régional d'AINC, au (604) 666-7762, ou Bill Guerin, au (604) 666-5091

Le **Programme de négociations de l'accès aux ressources** (PNAR) fournit une aide financière aux Premières nations et aux organismes autochtones pour négocier des ententes sur l'accès à des emplois et à des débouchés commerciaux liés au développement des ressources. La négociation avec le gouvernement provincial d'accords de cogestion des ressources naturelles peut également être financée dans le cadre du PNAR. Un appel de propositions est lancé tous les ans en avril à toutes les Premières nations et aux Conseils de bande, ou lorsque des fonds additionnels sont offerts par l'administration centrale. Les propositions sont examinées par un comité formé d'employés d'AINC et de techniciens autochtones, en fonction des critères du PNAR.

Personne-ressource : Bob Hart, bureau régional d'AINC, au (604) 666-6107

AINC et Richesses naturelles Canada – [Service canadien des forêts (SCF)] financent conjointement le **Programme de foresterie des Premières nations (PFPN).** Une aide financière pour des projets spécifiques est accordée aux Premières nations en vue d'accroître les occasions d'affaires (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves). Le programme vise à exploiter les possibilités de développement économique et à améliorer la gestion par les Premières nations des activités liés à l'exploitation des forêts. Un appel de propositions est lancé à toutes les Premières nations et aux Conseils de bande dans la région de la ColombieBritannique. Un comité de gestion composé de 12 membres est chargé de la prestation du PFPN. Le comité est formé de six représentants des Premières nations; de trois propriétaires d'entreprises autochtones et d'un représentant d'AINC, du SCF et du ministère provincial des Forêts. Le personnel du SCF fournit des services de secrétariat au comité.

Personne-ressource : Nello Cataldo, gérant de programmes, Service Canadien des Forêts, au (250) 363-6014, ou Bob Hart, bureau régional d'AINC, au (604) 666-6107

Dans la cadre de la Stratégie d'emplois pour les jeunes, AINC a adopté la **Stratégie d'emploi pour les jeunes des Premières nations (Programmes à l'intention des jeunes)** qui comprend cinq programmes :

- Programme d'emploi d'été pour étudiants;
- Programme de camp scientifique et technologique durant l'été;
- Programme d'alternance étudestravail;
- Programme d'expérience de travail pour les jeunes;
- Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes.

Dans la Région de la ColombieBritannique, tous les programmes, à l'exception du Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes, sont mis en œuvre par l'Association des écoles des Premières nations en partenariat avec le First Nations Education Steering Committee (comité directeur pour l'éducation des Premières nations). En avril dernier, l'Association des écoles des Premières

nations a fait parvenir à toutes les Premières nations une description des programmes et des formulaires d'inscription. Toutes les demandes sont évaluées et approuvées pour le début de juin.

Personne-ressource : Christa Williams ou Barbara Kavanagh, comité directeur pour l'éducation des Premières nations, au (604) 990-9939, ou les affairs intergouvernamentales, bureau régional d'AINC, au (604) 666-5086

L'Initiative sur la Participation des autochtones au marché du travail (IPAMT) est un engagement pris par le gouvernement fédéral pour accroître les possibilités d'emplois pour les Autochtones au sein des ministères fédéraux, des industries régies par des lois fédérales et d'autres grandes entreprises. Des projets sont en cours avec des industries du secteur de l'aviation, des banques, des forêts, de la construction et des mines, BC Hydro, des institutions de niveau postsecondaire et certains ministères provinciaux.

Personne-ressource : Michael Sadler, bureau régional d'AINC, au (604) 666-5165/5100

Le **programme d'Initiatives pour l'acquisition des ressources (IAR)** fournit de nouvelles ressources dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones (SCDEA). Le programme IAR vise à aider un ODEC subventionné par AINC à couvrir les coûts d'acquisition de permis et de licences d'exploitation des ressources naturelles et/ou des actifs d'entreprises connexes. L'IAR n'a pas été conçu pour être une source principale de financement, mais pour fournir une partie des garanties nécessaires afin d'aider les Autochtones à obtenir du financement au moyen d'un emprunt et/ou d'attirer la participation d'un partenaire d'affaires dans une entreprise nouvelle ou en expansion exploitant des ressources durables. Aux fins de l'évaluation, les projets soumis devront être accompagnés d'un plan d'affaires complet et d'une attestation de l'existence d'autres sources de financement. Dans la Région de la ColombieBritannique, nous examinons actuellement d'autres options qui établissent un lien entre les projets financés par le PNAR et le PFPN et l'obtention d'un financement possible de la part de l'IAR, ainsi qu'un processus visant la promotion, l'évaluation et l'approbation de projets IAR en partenariat avec des organismes autochtones.

Personne-ressource : David Hooper, bureau régional d'AINC, au (604) 666-5097, ou Bill Guerin, au (604) 666-5091

Industrie Canada

Dans le cadre du programme Entreprise autochtone Canada (EAC), Industrie Canada (IC) offre une aide directe aux entreprises autochtones par le biais du bureau de Vancouver. Les plans et les propositions d'affaires sont évalués en fonction de projets spécifiques. Le Conseil d'EAC a établi récemment qu'il accordera du financement en priorité aux types de projets suivants :

- Écotourisme et tourisme culturel autochtone;
- Expansion des entreprises et des marchés;
- Innovation et technologie;

- Entrepreneuriat chez les jeunes.

Personne-ressource : EAC au (604) 666-3871

IC et EAC accordent également du financement à sept (7) sociétés de financement autochtones (SFA) dans la Région de la Colombie Britannique. Le personnel des SFA comprend des agents de développement des entreprises/ chargés de prêts qui offrent des services consultatifs et consentent des prêts aux entreprises appartenant à des autochtones sur la base de projets spécifiques. Les SFA dispensent leurs services dans toutes les régions de la province. Plusieurs SFA assurent la coordination de la prestation de services de concert avec les ODEC qui reçoivent des fonds d'AINC et les organisations chargées du développement des collectivités subventionnées par DÉO qui correspondent également à ce profil.

Personne-ressource : Allan Widdows, directeur du bureau régional de l'EAC, au (604) 666-5401

Adaptation de l'emploi et formation de DRHC à l'intention des Premières nations

DRHC a négocié des ententes bilatérales régionales (EBR) avec l'Assemblée des Premières nations qui permet aux organisations autochtones de la ColombieBritannique de mettre en œuvre des programmes d'adaptation de l'emploi à l'intention des peuples autochtones. Ils ont été conçus suivant le modèle des programmes de la DRHC cidessous :

Prestations

- Emplois visés par la Subvention salariale ciblée – encourager les employeurs à embaucher des travailleurs autochtones.
- Travail indépendant – démarrer une entreprise.
- Partenariats pour la création d'emplois – acquérir une expérience de travail permettant d'accroître les possibilités d'emplois.
- Formation et développement des compétences – doter les travailleurs de compétences leur permettant de trouver des emplois à long terme.

Mesures de soutien

- Services d'aide à l'emploi – appuyer les organismes de services.
- Partenariats pour la création d'emplois - aider les employeurs et les collectivités autochtones à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies en matière d'adaptation de la maind'œuvre et à fixer des critères d'embauche.

Communiquez avec l'organisation autochtone de votre localité.

DRHC offre également des services directement aux peuples autochtones par ses bureaux locaux qui sont répartis dans toute la province de la ColombieBritannique. Vous trouverez la liste de tous ses bureaux et des organismes de services aux autochtones dans le répertoire à la fin de ce document.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Renseignements généraux

Directeur du Programme de restructuration de la pêche dans le Pacifique	Steven Wright	(604) 666-0097
Reconstitution de la ressource	Ed Woo	(604) 666-2874
Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur des salmonidés	Gary Logan	(604) 666-6810
Conservation et gérance de l'habitat	Mark Johnson	(604) 666-6831
Mise en valeur des stocks stratégiques	Brian Pearce	(604) 666-3909
Programme de retrait des permis	Rita Purdon	(604) 666-4775
Retraite anticipée	Chris Watts	(604) 666-0903
Diversification	Russell Mylchreest	(604) 666-3869
	Bruce Adkins	(250) 756-7285
	Dan Clark	(250) 756-7327
	Fiona Scurrah	(250) 627-3455
Pêche sélective	Jim Steward	(250) 627-3421
	Gord Curry	(250) 756-7255
	Jim Echols	(604) 666-2370
	Don Lawseth	(250) 756-7003
Promotion	Deborah Phelan	(604) 666-8675

Habitat

Pour participer à des programmes visant à restaurer des cours d'eau et des habitats, veuillez téléphoner aux numéros suivants :

Conseiller communautaire auprès des collectivités locales, communiquez avec le bureau de Pêches et Océans Canada de votre localité	
Programme(s) d'engagements communautaires et de gardiens de cours d'eau du MPO	(604) 666-6614
Pacific Streamkeepers Federation	(604) 986-5059
Outdoor Recreational Council	(604) 737-3058

Bureaux régionaux

1 CÔTE NORD

Bella Coola
B.P. 130 (route 20)
Bella Coola (C.B.) V0T 1C0
Tél. : (250) 799-5345
Fax : (250) 799-5540

Prince Rupert
417, 2e Avenue Ouest.
Prince Rupert (C.-B.) V8J 1G8
Tél. : (250) 627-3499
Fax : (250) 627-3427

Queen Charlotte City
C.P. 99, 137, rue Bay
Queen Charlotte City (C.-B.)
V0T 1S0
Tél. : (250) 559-4413
Fax : (250) 559-4678

Smithers
C.P. 578, 3177, rue Tatlow
Smithers (C.-B.) V0J 2N0
Tél. : (250) 847-2312
Fax : (250) 847-4723

Terrace
5235 A, avenue Keith
Terrace (C.-B.) V8G 1L2
Tél. : (250) 615-5350
Fax : (250) 615-5364

2 CÔTE SUD

Campbell River
315 – 940, rue Alder
Campbell River (C.-B.) V9W 2P8
Tél. : (250) 850-5701/02
Fax : (250) 287-0034

Nanaimo
60, rue Front
Nanaimo (C.-B.) V9R 5H7
Tél. : (250) 754-0230
Fax : (250) 754-0309

Port Alberni
250 – 4877, rue Argyle
Port Alberni (C.-B.) V9Y 1V9
Tél. : (250) 724-0195
Fax : (250) 724-2555

Victoria
4250 Commerce Circle
Victoria (C.-B.) V8Z 4M2
Tél. : (250) 363-3252
Fax : (250) 363-0191

3 FLEUVE FRASER / INTÉRIEUR

Division du fleuve Fraser
100 Annacis Parkway, Unité 3
Delta (C.-B.) V3M 6A2
Tél. : (604) 666-8266
Fax : (604) 666-7112

Vallée est du Fraser
45742 A, chemin Yale Ouest
Chilliwack (C.-B.) V2P 2N4
Tél. : (604) 792-1995
Fax : (604) 792-7233

Cours supérieur du Fraser
1278 Dalhousie Drive
Kamloops (C.-B.) V2C 6G3
Tél. : (250) 851-4950
Fax : (250) 851-4951

Régions intérieures du Nord de la Colombie Britannique
3690 Massey Drive
Prince George (C.-B.) V2N 2S8
Tél. : (250) 561-5336
Fax : (250) 561-5534

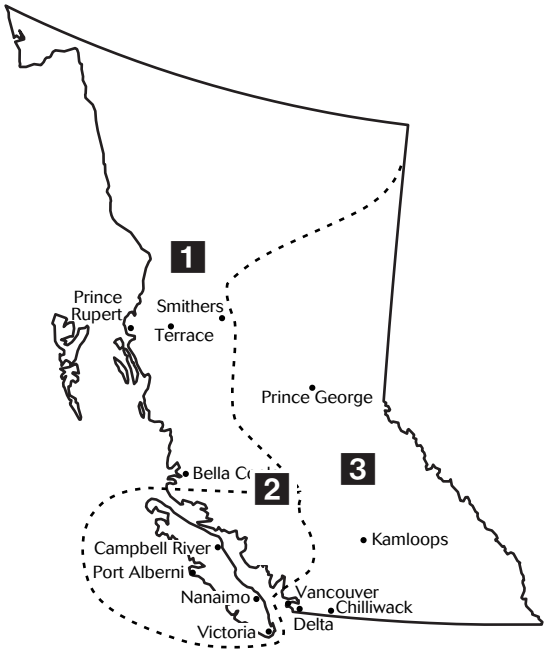

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

Abbotsford
32525, avenue Simon, bureau 101
Abbotsford (C.-B.)
(604) 854-5852

Burnaby
4980 Kingsway, 2e étage
Burnaby (C.-B.)
(604) 437-3761

Campbell River
1180, chemin Ironwood, bureau 102
Campbell River (C.-B.)
(604) 286-6212

Chilliwack
45860, avenue Cheam
Chilliwack (C.-B.)
(604) 792-1371

Comox Valley
130 –19e Rue
Courtenay (C.-B.)
(250) 334-3151

Coquitlam
2963 Glen Drive, bureau 100
Coquitlam (C.-B.)
(604) 464-7144

Cranbrook
1113, rue Baker
Cranbrook (C.-B.)
(250) 489-4101

Dawson Creek
10401 10e Rue, bureau 201
Dawson Creek (C.-B.)
(250) 782-5877

Duncan
5462, route Transcanadienne, bureau 106
Duncan (C.-B.)
(250) 748-5231

Rue Fraser
6464, rue Fraser
Vancouver (C.-B.)
(604) 324-1142

Kamloops
235, rue Lansdowne
Kamloops (C.-B.)
(250) 372-2515

Kelowna
471, avenue Queensway
Kelowna (C.-B.)
(250) 762-3018

Langley
20621, avenue Logan
Langley (C.-B.)
(604) 533-1201

Nanaimo
60, rue Front, bureau 201
Nanaimo (C.-B.)
(250) 753-8942

Nelson
Kutenai Place
333, rue Victoria
Nelson (C.-B.)
(250) 352-3155

New Westminster
624, rue Agnes, bureau 100
New Westminster (C.-B.)
(604) 526-4511

Vancouver Nord
1111, avenue Lonsdale, 2e étage
Vancouver Nord (C.-B.)
(604) 988-1151

Penticton
386, rue Ellis
Penticton (C.-B.)
(250) 492-3848

Port Alberni
4877, rue Argyle, 2e étage
Port Alberni (C.-B.)
(250) 724-0151

Powell River
7061, rue Duncan, Suite A
Powell River (C.-B.)
(604) 485-2721

Prince George
1190 – 2e Avenue
Prince George (C.-B.)
(250) 561-5200

Prince Rupert
Ocean Centre
309, 2e Avenue Ouest, bureau 420
Prince Rupert (C.-B.)
(250) 624-9671

Quesnel
283, rue Reid
Quesnel (C.-B.)
(250) 992-5538

Richmond
6511, chemin Buswell
Richmond (C.-B.)
(604) 273-6431

Ridge Meadows
22335, route Lougheed
Maple Ridge (C.-B.)
(604) 467-5515

Saanich
3962, rue Borden
Victoria (C.-B.)
(250) 727-6551

Salmon Arm
C.P. 1510
191, rue Shuswap NordOuest
Salmon Arm (C.-B.)
(250) 832-8083

Sechelt
C.P. 1520
5627, rue Inlet
Sechelt (C.-B.)
(250) 885-5414

Smithers
C.P. 1028
1020, rue Murray
Smithers (C.-B.)
(250) 847-5478

Surrey
7404, route King George
Surrey (C.-B.)
(604) 590-3346

Terrace
4630, avenue Lazelle
Terrace (C.-B.)
(250) 635-7134

Trail
1520, avenue Bay
Trail (C.-B.)
1-800-211-2266

Vancouver
Bureau régional
125, 10e Avenue Est
Vancouver (C.-B.)
(604) 872-7431

Centre Sinclair
757, rue Hastings Ouest,
bureau 415
Vancouver (C.-B.)
(604) 681-8253

Vernon
3202 – 31e Rue
Vernon (C.-B.)
(250) 545-2125

Victoria
1230, rue Government
Bureau 310
Victoria (C.-B.)
(250) 363-3481

Vanderhoof
C.P. 1460
192, rue Stewart Ouest
Vanderhoof (C.-B.)
(250) 567-4795

Williams Lake
79, 4e Avenue Sud
Williams Lake (C.-B.)
(250) 392-4184

Whitehorse
300, rue Principale, bureau 125
Whitehorse (Yukon)
(403) 667-5083

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST

Bureaux

Ligne sans frais :
1-888-338-9378

Bureau régional de DÉO
(604) 666-6256

SADC
George Lerchs (604) 681-7130

Administration des prêts aux petites entreprises
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Ligne Info: (613) 954-5540
Fax : (613) 952-0290

Prêts destinés au secteur du tourisme
601, rue Hastings Ouest,
bureau 700
Vancouver (C.-B.)
1-888-338-9378

Centres des Sociétés d'aide au développement des collectivités et principales collectivités

Alberni-Clayoquot
4757, avenue Tebo
Port Alberni (C.-B.) V9Y 8A9
(250) 724-1241
1-877-724-1241 (ligne sans frais)

District régional d'Alberni/Clayoquot: Bamfield, Port Alberni, Tofino, Ucluelet.

Cariboo-Chilcotin
266, rue Oliver
Williams Lake (C.-B.) V2G 1M1
(250) 392-3826

C.P. 621 Bella Coola (C.-B.) V0T 1C0
(250) 799-5744
(250) 799-5748 (fax)

100 Mile House, 150 Mile House, 70 Mile House, Alexis Creek, Alkali Lake, Anahim Lake, Big Lake, Bridge Lake, Buffalo Creek, Canim Lake, Chilanko Forks, Dog Creek, Eagle Creek, Forest Grove, Gang Ranch, Hagensborg, Hanceville, Horsefly, Kleena Kleene, Lac La Hache, Likely, Lone Butte, Mahood Falls, McLeese Lake, Nemiah Valley, Nimpo Lake, Riske Creek, Tatla Lake, Tatlayoko Lake, Williams Lake.

Centre de l'île de Vancouver
420, rue Albert
Nanaimo (C.-B.) V9R 2V7
(250) 753-6414
1-877-753-6414 (ligne sans frais)

Bowser, Coombs, Errington, Gabriola, Ladysmith, Lantzville, Lasqueti, Nanaimo, Nanoose Bay, Parksville, Qualicum Beach.

Cowichan
135 – 3e Rue, Duncan (C.-B.) V9L 1R9
(250) 746-1004

Chemainus, Cobbie Hill, Cowichan Bay, Crofton, Duncan, Honeymoon Bay, Koksilah, Kuper Island, Lake Cowichan, Malahat, Mesachie, Mill Bay, Nitinat, North Cowichan, Shawnigan Lake, Thetis Island, Youbou, Westholme.

Haida Gwaii
C.P. 40, Masset (C.-B.) V0T 1M0
(250) 626-5594

Bureau de Masset desservant : Masset, Old Masset, Port Clements

Bureau de Skidegate desservant : Skidegate, Queen Charlotte City, Sandspit, Tlell.

Mt. Waddington
C.P. 458
Port McNeill (C.-B.) V0N 2R0
(250) 956-2220

Business Development Centre
C.P. 1031, Port Hardy (C.-B.) V0N 2P0

Alert Bay, Coal Harbour, Holberg, Port Alice, Port Hardy, Port McNeill, Kingcome Inlet, Kyuquot, Minstrel Island, Quatsino, Simoon Sound, Sointula, Sullivan Bay, Telegraph Cove, Winter Harbour, Woss, Zeballos. Service limité à : Bella Bella, Campbell Island, Dawson Landing, Kyuquot, Namu, Ocean Falls, Rivers Inlet, Waglisla.

Fraser Nord
32386, avenue Fletcher
Mission (C.-B.) V2V 5T1
(604) 826-6252

Agassiz, Harrison Hot Springs, Harrison Mills, DeRoche, Desroche, Dewdney, Lake Errock, Mission, Lakahahmen, Scowlitz, Seabird Island, Chehalis.

Nuu Chah Nulth
C.P. 1384
Port Alberni (C.-B.) V9Y 7M2
(250) 724-3131

Terres du Conseil tribal de Nuu Chah Nulth (14 bandes) situées surtout sur la côte Ouest de l'île de Vancouver, de Kyuquot dans le Nord jusqu'à Ditidoht, au sud.

Powell River Region
4717, avenue Marine, 2e étage
Powell River (C.-B.) V8A 2L2
(604) 485-7901
cfprpdk@aisl.bc.ca

Blubber Bay, Gilles Bay, Hardy Island, Lund, Nelson Island, Powell River, Saltery Bay, Savary Island, Southview, Texada Island, Vananda.

Pacifique NordOuest
515 – 3e Avenue Ouest, bureau 200
Prince Rupert (C.-B.) V8J 1N9
(250) 622-2332
(250) 622-2334 (fax)

Prince Rupert, Port Edward, Metlakatla, Lax Kw'alaams, Hartley Bay, Oona River, Kitkatla.

Strathcona
920, rue Alder, bureau 2
Campbell River (C.-B.) V9W 2P8
(250) 830-1141

Bureau Centrale de Mansfield
#100B – 2270, avenue Cliffe
Courtenay (C.-B.) V9N 5N3
(250) 334-4415
(250) 338-4452 (fax)

Adresse de poste
C.P. 3057, Courtenay (C.-B.) V9N 5N3

Black Creek, Blind Channel, Campbell River, Comox, Courtenay, Cumberland, Cortes Island, Denman Island, Fanny Bay, Gold River, Heriot Bay, Hornby Island, Lazo, Mansons Landing, Merville, Port Neville, Quathiaski Cove, Quadra Island, Refuge Cove, Royston, Sayward, Stuart Island, Surge Narrows, Tahsis, Union Bay, Whaletown.

Côte Sunshine
C.P. 128, Sechelt (C.-B.) V0N 3A0
(604) 885-1959

Earls Cove, Egmont, Garden Bay, Gibsons, Granthams Landing, Halfmoon Bay, Madeira Park, Port Mellon, Roberts Creek, Sechelt.

Terrace
4630, avenue Lazelle, bureau 204
Terrace (C.-B.) V8G 1S6
(250) 635-5449

Cedarvale, Dease Lake, Gitanmaax, Gitsegukla, Gitanyow, Gitwangak, Gitwinksihlkw, Glen Vowell (Sid-e-dak), Greenville (Laxgalts'ap), Hazelton, Hagwilget, Iskut, Kemano, Kincolith, Kitamaat Village, Kitimat, Kispiox, Kitselas, Kitsumkalum, Kitwanga, Moricetown, New Aiyansh (Gitlakdamix), New Hazelton, Stewart, South Hazelton, Telegraph Creek, Terrace, Two Mile.

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA

Renseignements au public

Affaires indiennes et du Nord Canada
1550, rue Alberni, bureau 650
Vancouver (C.-B.) V6G 3C5
Tel: (604) 666-7891
Fax: (604) 666-1210

Renseignements généraux

Développement des affaires des Autochtones
Allan Widdows
(604) 666-5401

Entreprises touristiques autochtones
David Hooper
(604) 666-7762
Allan Frost
(819) 953-2028

Participation de la maind'œuvre autochtone
Michael Sadler
(604) 666-5165

Organisme de développement économique communautaire
Services de financement
(604) 666-5171

Fonds pour la création de possibilités économiques
Bill Guerin
(604) 666-5091
David Hooper
(604) 666-7762

Programme de foresterie des Premières nations
Nello Cataldo
(250) 363-6014
Bob Hart
(604) 666-6107

Programme de Stratégie d'emploi pour les jeunes des Premières nations
Christa Williams
(604) 990-9939
Barbara Kavanagh
(604) 990-9939
Tracy Clarke
(604) 666-5143

Stratégie fédérale d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
David Hooper
(604) 666-7762

Programme de négociations de l'accès aux ressources
Bob Hart
(604) 666-6107

Initiatives d'acquisition de ressources
Bill Guerin
(604) 666-5091
David Hooper
(604) 666-7762

Sociétés autochtones de financement

All Nations Trust Company
(ANTCO)
345, route Yellowhead
Bureau 208 – Ouest
Kamloops (C.-B.) V2H 1H1
Tél. : (604) 828-9770
Fax : (604) 372-2585

Mme Ruth Williams, *Présidente*
M. Curtis Mann, *Directeur général*

Bella Bella Community Development Society
(BBCDS)
C.P. 880
Waglisla (C.-B.) V0T 1Z0
Tél. : (250) 957-2381
(bureau du Conseil de bande)
Fax : (250) 957-2544

M. Justin Wilson,
Président et directeur général

First Nations Agricultural Lending Association
345, route Yellowhead
Kamloops (C.-B.) V2H 1H1
Tél. : (250) 828-9751
Fax : (250) 372-1595

M. Paul Scotchman,
Président et président du conseil
M. Gordon Giles, *Directeur général*

Native Fishing Association
(NFA)
415B, Esplanade Ouest
Vancouver Nord (C.-B.) V7M 1A6
Tél. : (604) 987-4115
Fax : (604) 987-4419

M. J. Lea Dixon, *Vérificateur*
M. Ben Robinson, *Président*

Nuu-Chah-Nulth Economic Development Corporation
(NEDC)
5000, chemin Mission
C.P. 1384
Port Alberni (C.-B.) V9Y 7M2
Tél. : (250) 724-3131
Fax : (250) 724-9967

Mme Darlene Watts, *Présidente*
M. Al Little, *Directeur*

Tale'awtxw Aboriginal Capital Corporations
(TACC)
Édifice17
7201, chemin Vedder
Chilliwack (C.-B.) V2R 4G5
Tél. : (604) 824-2088
Fax : (604) 824-2022

Mme Michelle Williams, *Présidente*

M. Wayne Gray, *Directeur général*

M. Calvin Walker, *Secrétaire trésorier*

Tribal Resources Investment Corporation
(TRICORP)
217 – 3e Avenue Ouest
Prince Rupert (C.-B.) V8J 1L2
Tél. : (250) 624-3535
Fax : (250) 624-3883

M. Frank Parnell, *Président et chef de la direction*

M. Greg Hazel, *Directeur financier*

Organismes offrant des programmes d'adaptation aux membres des communautés autochtones

Côte nord et ouest de l'île de Vancouver
North Island/Nuu-chah-nulth Tribal Councils Aboriginal Management Society
1441 C, 16e Avenue
Campbell River (C.-B.) V9W 2E4
(250) 286-3455 ou 724-5757
(250) 383-6450 *(centre de la côte)*

Île de Vancouver Sud
South Vancouver Island Aboriginal Employment and Training Society
Bureau 205
5462, route Transcanadienne
Duncan (C.-B.) V9L 3X5
(250) 475-2422

Vancouver et côte Sunshine
First Nations Employment Society
440, rue Cambie - Bureau 101
Vancouver (C.-B.) V6B 2N5
(604) 650-7194

Skeena
Pacific Northwest Employment Training and Development Society
C.P. 418
Terrace (C.-B.) V8G 4B2
(250) 635-1500

Centre de la côte et vallée du Fraser
Nation Sto:lo
Édifice 4
7201, chemin Vedder
Chilliwack (C.-B.) V2R 4G5
(604) 858-3691